



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

***SUPPLEMENT AU RECUEIL N° 10 DU 15 MAI 2015***

---

***Séance du 29 avril 2015 - Budget Primitif***

LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS PEUT ÊTRE CONSULTÉ À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
52, AVENUE DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE CEDEX 20  
ATRIUM - BÂT . B - DERRIÈRE L'ACCUEIL CENTRAL



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**S O M M A I R E**

**SUPPLEMENT AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
N° 10 DU 15 MAI 2015**

PAGES

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Séance du 29 avril 2015 – Budget Primitif.....

5

\* \* \* \* \*



**CONSEIL DEPARTEMENTAL****COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL****SÉANCE DU 29 AVRIL 2015 – BUDGET PRIMITIF****ADMINISTRATION GÉNÉRALE****PROPOSITIONS DE LA COMMISSION****1 - Mme Martine VASSAL**

Rapport annuel des représentants du Conseil Général des Bouches du Rhône administrateurs de la SPL SEMIDEP - Exercice 2013  
A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Département administrateurs de la Semidep pour l'exercice 2013.

**2 - Mme Martine VASSAL**

Rapport annuel des représentants du Conseil Général des Bouches du Rhône administrateurs de la SPL Terra 13 - Exercice 2013  
A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Département administrateurs de la Spl Terra 13 pour l'exercice 2013.

**3 - Mme Martine VASSAL**

Rapport annuel du représentant du Conseil Général des Bouches du Rhône administrateur de la SEM AGORA - exercice 2013  
A proposé de prendre acte du rapport annuel du mandataire du Département administrateur de la Sem Agora pour l'exercice 2013.

**4 - Mme Martine VASSAL**

Rapport annuel des représentants du Conseil Général des Bouches du Rhône administrateurs de la SEM Treize Développement - Exercice 2013  
A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Département administrateurs de Treize Développement pour l'exercice 2013.

**5 - Mme Martine VASSAL**

Rapport annuel des représentants du Conseil Général des Bouches du Rhône administrateurs de la société du Canal de Provence - Exercice 2013  
A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Département administrateurs de la Société du Canal de Provence pour l'exercice 2013.

**6 - Mme Martine VASSAL**

Compte rendu à l'assemblée des décisions prises par l'exécutif en matière de décisions d'ester en justice au titre de la compétence accordée par l'assemblée lors de la précédente mandature.  
A proposé de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par l'exécutif en matière d'actions en justice, sur la période du 26 août 2014 au 31 mars 2015 en vertu de la délégation de compétence consentie par l'assemblée départementale par délibération n°9 du 14 avril 2011.

**7 - Mme Martine VASSAL**

Compte rendu des décisions prises par l'exécutif en matière de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'assemblée lors de la précédente mandature

A proposé de prendre acte du récapitulatif des marchés, accords-cadres ou avenants passés entre le 1er août 2014 et le 31 mars 2015 (inclus) par l'exécutif lors de la précédente mandature en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée par délibération n° 9 du 14 avril 2011.

### **8- Mme Martine VASSAL**

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

A proposé d'approuver les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département, conformément à l'annexe n°1 jointe au rapport.

Les dépenses correspondantes seront prélevées au budget départemental selon la ventilation indiquée dans l'annexe n°1 jointe au rapport.

Les crédits inscrits au projet du Budget Primitif 2015 sont suffisants pour couvrir l'ensemble de ces dépenses.

### **9 - Mme Martine VASSAL**

Création de 250 emplois saisonniers

A proposé pour l'exercice 2015, d'autoriser conformément aux propositions du rapport, le recrutement de 250 emplois saisonniers à répartir sur les mois de juillet et août afin de permettre aux services de fonctionner de manière satisfaisante durant les congés d'été.

Le coût de cette mesure pour l'année 2015 est estimé à 526 500 € en année pleine.

### **10 - M. Didier REAULT**

Dépenses à imputer sur les comptes 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6234 « Réceptions ».

A proposé de prendre acte de la nature et des principales caractéristiques des dépenses qui seront imputées sur les comptes 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6234 « Réceptions », dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget départemental.

### **11 - M. Didier REAULT**

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association PACT des BDR.

Opération : acquisition/amélioration de 5 logements collectifs locatifs sociaux situés 85, rue Jean de Bernardy (13001 Marseille).

A proposé :

- d'accorder la garantie du Département à l'association PACT des BDR à hauteur de 177 376,95 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant de 394 171,00 € destiné à financer l'opération d'acquisition/amélioration de 5 logements collectifs locatifs sociaux situés 85, rue Jean de Bernardy, dans le 1er arrondissement de Marseille.

Cet emprunt est à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- d'autoriser la Présidente du Département à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport et tous les actes correspondants.

### **12 - M. Didier REAULT**

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association OGEC Saint Augustin.

Opération : Délocalisation et reconstruction du groupe scolaire privé (école et collège) situé avenue Ingres sur le site situé Allée Amiral Charner, sur la commune de Carnoux-en-Provence.

A proposé :

- d'accorder la garantie du Département à l'association OGEC Saint Augustin à hauteur de 2 450 000,00 € représentant 50% d'un emprunt d'un montant de 4 900 000,00 € destiné à financer l'opération de délocalisation et reconstruction du groupe scolaire privé (école et collège) situé avenue Jean-Auguste Ingres sur le site situé Allée Amiral Charner, sur la commune de Carnoux-en-Provence.

Cet emprunt est à contracter auprès de la CEPAC (Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse).

- d'autoriser la Présidente du Département à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport et tous les actes correspondants.

**13 - M. Didier REAULT**

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association Loger Marseille Jeunes.

Opération : acquisition / amélioration de 7 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés 80, rue d'Aubagne (13001 Marseille).

A proposé :

- d'accorder la garantie du Département à l'association Loger Marseille Jeunes à hauteur de 47 250,00 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant de 105 000,00 € destiné à financer l'opération d'acquisition/amélioration de 7 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés 80, rue d'Aubagne, dans le 1er arrondissement de Marseille.

Cet emprunt est à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- d'autoriser la Présidente du Département à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport et tous les actes correspondants.

**14 - M. Didier REAULT**

Provision pour risques financiers 2015.

A proposé :

- d'arrêter la provision pour risques financiers à 10 105 964 euros au titre de l'année 2015,

- d'autoriser une reprise de provision d'un montant de 667 161 euros.

**15 - M. Didier REAULT**

Provisions 2015.

A proposé de confirmer l'inscription au BP 2015 :

- de la dotation d'un montant de 854 000,00 € au titre des nouvelles provisions constituées pour risques et charges de fonctionnement,

- de la reprise de 7 984 991 € au titre des provisions pour litiges et contentieux,

- de la reprise de 3 764 977,13 € au titre des provisions pour risque de non-recouvrement de titres, dont 2 584 253 € au titre de la provision pour non-recouvrement des indus RMI/RSA,

- de la reprise de 1 500 000 € au titre de la provision constituée au titre de l'avance remboursable versée à la société LFoundry.

**16 - M. Didier REAULT**

Gestion de la dette et de la trésorerie :

- compte-rendu des opérations réalisées sur l'exercice 2014,

- délégation de pouvoir de l'Assemblée à la Présidente du Département en matière de dette, de trésorerie et de placements en vertu de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

A proposé :

- de prendre acte du compte rendu des opérations réalisées sur l'exercice 2014,

- de donner délégation de pouvoir à la Présidente du Conseil Départemental en matière de dette et de trésorerie, de dette et de placement dans les conditions énoncées dans le rapport.

**17 - M. Didier REAULT**

Budget Primitif 2015

Conclusions de M. le Rapporteur général du budget en séance publique.

\* \* \* \* \*

